

Compte rendu du CTL du 11 avril 2013

A l'ordre du jour de ce CTL la Direction avait inscrit :

- Le budget 2013.
- La campagne IR: bilan 2012 - campagne 2013
- Tableau de bord de veille sociale du 2ème trimestre 2012.

En préalable aux débats les représentants de FO DGFIP ont fait la déclaration suivante :

Monsieur le Président,

Ce CTL est, à plus d'un titre, exceptionnel. Il s'inscrit dans un contexte de crise morale qui frappe le personnel politique, et d'austérité budgétaire qui frappe tous les agents de la DGFIP.

Notre délégation n'a pas pour habitude de commenter l'actualité mais nous ne pouvons rester sans réaction, en notre qualité d'agents des finances publiques, devant ce qui s'appelle aujourd'hui « l'affaire CAHUZAC ».

Le ministre délégué au budget, chantre et défenseur d'une politique de restriction budgétaire et de contrôle fiscal, mais sans création de postes adéquats, fraude et ment. Comment dès lors ne pas mettre en parallèle ce dossier avec ceux des collègues auxquels l'on fait, depuis quelques années, régulièrement des leçons de probité et auxquels l'on explique qu'ils se doivent d'être irréprochables.

C'est d'autant plus difficile à admettre lorsque le Ministre délégué au Budget prônait la solidarité et les sacrifices, pendant qu'une partie de son patrimoine est encore bien à l'abri dans un coffre à l'étranger. Les ingrédients d'une mauvaise série télévisée sont réunis, trahison, mensonge et fraude laissant les agents sans voix et les contribuables agressifs. Si le respect de la déontologie est nécessaire, nous souhaitons que ceux qui le prônent, se l'appliquent aussi à eux-mêmes.

A ce propos, Monsieur le Président, quelles dispositions pratiques réelles comptez-vous prendre pour assurer la protection des vérificateurs et des personnels des SIP et des trésoreries mixtes qui vont devoir, au cours de la campagne de déclaration des revenus, supporter les réactions malveillantes à leur endroit de la part d'un certain nombre de contribuables ?

Or cette crise morale ne doit pas masquer l'austérité budgétaire que connaît notre pays. Elle sévit sous des vocables divers : MAP, démarche stratégique qui ne constituent qu'un habillage de l'Acte 3 de la Décentralisation.

Dans son « mémo d'étape », en date du 25 février 2013, M.NICOLAIEFF, rapporteur en chef de la Démarche stratégique, indique :

« La contrainte, tant en emplois qu'en moyens budgétaires, sera affichée dans le projet en référence à la loi de programmation des finances publiques comme une donnée majeure de contexte. Elle implique des efforts particuliers et exemplaires de la part de la DGFIP, afin de réduire ses dépenses, de susciter des économies, d'adapter ses modes de fonctionnement et ses méthodes de travail. »

Les agents, qui doivent travailler dans ses conditions dégradées en ont assez d'être « exemplaires » en terme d'emplois.

*L'enveloppe octroyée aux services départementaux de Haute Loire pour 2013 en est d'ores et déjà la parfaite illustration. Après le saccage organisé les années précédentes, (pour mémoire - 19,% en 2011, - 16% en 2012), la DDFIP 43 voit sa dotation 2013 ramenée à 1 639 048 €, soit une amputation de 125 191,30 € des moyens par rapport à 2012 (1 764 239, 30 €). Mais la réalité est encore bien plus cruelle puisque vous devez payer sur l'enveloppe 2013 les dépenses engagées et non réglées en 2012 qui, sous une appellation ou une autre, s'élèvent à **62 936, 75 €**.*

*Au total, les crédits dont vous disposez réellement pour l'année 2013 s'élèvent à un montant de 1 576 111, 25 €, soit **10, 66%** de moins que le budget 2012 qui s'est avéré insuffisant pour régler l'ensemble des dépenses, malgré tous les efforts que vous avez déployés pour réduire de manière drastique le renouvellement ou le remplacement des matériels. A l'évidence, austérité oblige, notre administration est en train de glisser de la cessation de paiement à la traite de cavalerie.*

Les documents que vous nous présentez, Monsieur le Président, l'attestent : c'est un budget de grande misère que vous allez devoir appliquer à l'encontre de vos personnels et de l'exercice normal des missions. Vous le reconnaissez vous-même dans votre présentation : les dépenses obligatoires et inéluctables représentent 97,5% de la dotation initiale ! Et encore faut-il le souligner, les prévisions, par poste de dépenses, soit connaissent une stabilité parfaite, soit sont en baisse réelle par rapport à l'exécution 2012 !

Les représentants du personnel Force Ouvrière dénoncent :

- 1- l'amputation permanente des crédits de fonctionnement qui va aboutir à la mise en cessation de paiement de nos services bien en avant la fin de l'année (novembre ? octobre ? septembre?) et, de ce fait, aggraver, jusqu'au paroxysme, les conditions de travail de l'ensemble des personnels de la DDFIP de la Haute Loire ;*
- 2- la quasi- disparition du budget « équipement » qui confirme l'abandon de vos prétentions à améliorer le quotidien des personnels, tout particulièrement les installations téléphoniques, le renouvellement du parc informatique : micros qui, pour un grand nombre, peinent et ralentissent grandement le travail des personnels, imprimantes et photocopieurs.*

Comment les collègues peuvent-ils prendre au sérieux votre exigence de remplir les « objectifs » alors que leurs conditions de travail sont toujours plus intenable, sous l'effet conjugué des suppressions d'emplois, des contre- réformes, et du vieillissement du matériel?

Ce que veulent les personnels :

- que cessent les suppressions d'emplois, les restructurations et les « réformes »,*
- que les services soient dotés d'applications informatiques achevées et de matériels performants, pour leur permettre de travailler sereinement,*
- qu'ils n'aient pas à se soucier de la date à laquelle vont être acheminés leurs documents de procédure car le respect des délais est essentiel en droit fiscal.*

Les représentants Force Ouvrière du personnel voteront donc contre ce budget d'austérité qui organise la déstructuration des services et des missions, de la même manière qu'ils revendiquent l'arrêt immédiat de la « démarche stratégique » dont l'objectif vise à démembrement les missions, le réseau et les droits statutaires des personnels de la DGFIP.

En réponse à celle-ci, le Directeur fait également état de sa gêne vis à vis de "l'affaire Cahuzac". Selon lui, il est faut rester serein face à l'ambiance actuelle et ne pas céder à la panique : un dispositif d'alerte suivant un protocole établi, va être mis en place à la Direction où le pôle RH pourra être sollicité à tout instant. Pour la campagne IR, il est prévu que les cadres A+ et A du SIP soient toujours présents à l'accueil général pour parer à toute éventualité. Il indique qu'un «réfèrent» sécurité est nommé par la Direction, il s'agit de M. Rouchon.

Concernant la demande de report des stages de déontologie formulée par les représentants Force Ouvrière, le Directeur précise que leur mise en place est bien antérieure à l'affaire actuelle et ne pense pas qu'il soit opportun de les cesser pour l'instant. Le Directeur indique que, contrairement à ceux qu'y ont déjà eu lieu il y a quelques années, ces stages mettent davantage l'accent sur les droits des agents que sur leurs obligations.

1 - Tableau de bord de veille sociale :

Le tableau fourni par l'Administration vient en complément de celui établi pour la première fois à la fin du 1er trimestre 2012. Les informations fournies, bien que très détaillées, méritent d'être analysées sur une période plus longue afin d'en tirer les enseignements.

Les représentant FO soulignent que les gros volumes d'écrêtement constatés notamment sur les petits sites, le SIP de Brioude et le SIE du PUY, d'une part, ainsi que le nombre important de jours mis en CET sur d'autres sites, d'autre part, sont très indicatifs. Les effectifs tendus liés aux suppressions d'emplois subies ces dernières années ne sont sûrement pas étrangers à la cette situation.

La conscience professionnelle des agents les poussent à ne pas utiliser leur temps de repos.

Aucun incident grave n'a été déploré hormis des violences verbales à l'encontre de l'agent d'accueil du SIP du PUY. Le Directeur précise qu'il ne faut pas hésiter à faire remonter à la hiérarchie tous les problèmes même minimes.

La Direction indique qu'aucune réorganisation ou aménagement immobilier n'a eu lieu en 2012 : le transfert du pôle fiscal devrait se faire le 1er août 2013 et celui de la Trésorerie St Jean au mois d'Octobre.

2 - Campagne Déclarations de Revenus :

Présentée par le Directeur, cette campagne est régie par 3 principes:

- la mise en place d'un accueil du public de qualité avec la participation des trésoreries de proximité

- la solidarité: c'est l'affaire de tous

- l'efficacité: saisie rapide des déclarations de revenus pour l'extraction du 4 juillet (95%) et du 26 juillet.

La direction insiste également sur la nécessité que les agents encouragent les contribuables à adhérer à la télé- déclaration.

Les représentants Force Ouvrière se prononcent contre cette directive en rappelant, avec la CGT, que ce serait outrepasser leurs fonctions. A la question de savoir quel est l'impact de la télé déclaration sur les suppressions d'emplois, le Directeur indique qu'il y a un emploi supprimé pour 16 000 télé déclarations (pour info il y a 31 000 télé déclarations en Hte-Loire) De même, ils dénoncent l'incitation de la direction à ne pas délivrer de photocopies, ce qui sera très mal ressenti pas des contribuables déjà souvent énervés par l'attente.

FO a souligné que l'association des trésoreries mixtes à la campagne de déclaration au travers de l'accueil de premier niveau contribue à alourdir singulièrement leur tâche, même avec l'aide de « Gaïa » qui n'a pas de suivi!

Interrogé par les élus FO sur une éventuelle restriction des congés pendant la campagne, la Direction répond que ce n'est pas à l'ordre du jour, car elle fait confiance au professionnalisme de chacun.

Tout le monde a compris que la campagne IR constitue pour la Direction une des missions prioritaires sur lesquelles elle est jugée. Pour elle tout doit donc être mis en œuvre pour « réussir » la campagne. Mais à quel prix pour les agents que nous sommes?

En ce qui concerne le recours aux auxiliaires, FO estime anormal que des non titulaires aient accès aux données personnelles des contribuables, même si, aux yeux de la direction, cette situation est rendue nécessaire par le manque d'agents dans les SIP. Pour la direction, le recours aux auxiliaires est un mal nécessaire.

3 - Le Budget

La lecture des tableaux de consommation des crédits permet de se convaincre que l'essentiel du **budget 2012** du département est consommé par les postes de dépenses incompressibles (fluides, loyers, téléphone) et d'autres tout aussi nécessaires (frais de déplacement, affranchissement).

L'achat de matériel informatique a permis de renouveler le matériel antérieur à 2006 ; les acquisitions prévues pour 2013 (15 portables et 44 postes fixes) devrait permettre le renouvellement du matériel antérieur à 2007. La direction n'a pas caché ses inquiétudes quant à la possibilité de remplacer les micros au même rythme en 2014, compte- tenu de leur nombre et des crédits budgétaires.

Le budget 2013 s'élève à 1 639 048 € et doit supporter, de surcroît, les dépenses non réglées sur 2012 : **62 936, 75 €**, ce qui représente une baisse réelle de 10,66% entre 2012 et 2013 . Ce chiffre ne comprend pas les dotations de 2^{ème} et 3^{ème} niveau qui ne sont pas connues. **Les prévisions de tous les postes de dépenses de fonctionnement sont en baisse par rapport à 2012.** La direction va demander à l'ensemble du personnel de restreindre ses besoins pour parvenir à maintenir les dépenses dans les limites de son budget d'austérité.

Le document de présentation souligne la marge de manœuvre pratiquement inexistante pour des achats et investissements. Seuls des financements exceptionnels spécifiques le permettront, tel le programme 309 régionalisé des contrôles et entretiens des bâtiments domaniaux garanti à la DDFIP pour 109 000 € en 2013: il sera utilisé pour la mise aux normes d'ascenseurs et équipements électriques ainsi qu'au remplacement de chaudières.

Pour information, la dotation de 2^{ème} niveau correspond à la prise en charge par l'administration centrale des frais de déplacement pour la formation professionnelle, la dotation de 3^{ème} niveau correspondant à des crédits non fongibles versés par l'administration centrale pour financer des travaux immobiliers.

Les représentants FO ont noté une baisse sensible des frais de déplacement expliquée par la Direction par une baisse des frais de formation, une utilisation généralisée de la visio- conférence et une rationalisation des déplacements.

Les représentants du personnel ont voté à l'unanimité contre le budget 2013.

Les représentants du personnel Force Ouvrière :

Chantal BONELLO, Jean Pierre COFFY (titulaires), Jocelyne LIMAGNE (suppléante)

FO DGFIP à vos côtés, **FO DGFIP** de votre côté.

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques

 FO DGFIP <i>la force syndicale</i>	BULLETIN D'ADHESION (À renvoyer à Robert GAGNE, Trésorerie du PUY VILLE ou à Chantal BONELLO, C des F P du Puy)
NOM :	
PRENOM :	
GRADE :	
AFFECTATION :	
Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP	
Fait à	, le signature

66 % de la cotisation syndicale donne droit à crédit d'impôt